

# Stratégie biodiversité de Candriam – Points clés

## À la recherche d'une nouvelle symbiose avec la nature



**Elouan Heurard**  
ESG Analyst,  
Biodiversity



**Alix Chosson**  
Lead ESG Analyst –  
Environmental Research  
& Investments

**Depuis des décennies, nos modes de vie ont été très dépendants de modèles économiques fortement consommateurs en ressources. La crise environnementale à laquelle nous sommes confrontés est souvent décrite par les scientifiques comme la sixième extinction de masse de la biodiversité. Nous le savons désormais, des écosystèmes en bonne santé sont la condition de la vie sur Terre. Nous devons donc impérativement protéger la biodiversité. Et pour cela, il nous faut changer drastiquement notre relation avec la nature.**

Chez Candriam, nous intégrons systématiquement l'analyse de la biodiversité dans nos stratégies d'investissement. La publication de notre Stratégie Biodiversité, en complément de notre modèle biodiversité propriétaire, est une étape majeure de l'accélération de notre engagement pour la préservation de la biodiversité.

# Les risques liés à la biodiversité augmentent. Il faut agir !

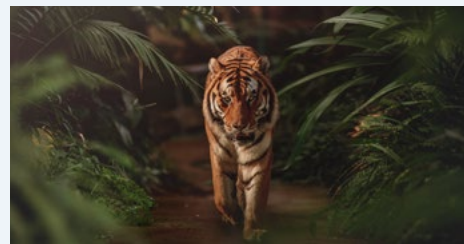
**82%**

Déclin de la biomasse globale des mammifères sauvages depuis la préhistoire



**25%**

des espèces sont déjà menacées d'extinction dans la plupart des groupes d'animaux et de plantes étudiés



Source : IPBES

La protection de la biodiversité est devenue un enjeu mondial critique. Les impacts physiques liés à la perte de biodiversité, tels que la détérioration de la qualité de l'air, de l'eau et du sol, ainsi que le déclin des services écosystémiques comme la pollinisation, mettent déjà nos économies sous pression. Face à ce défi pressant, de nouvelles réglementations européennes ont été émises sur la transparence et la conservation de la nature, et des accords internationaux comme les accords de Kunming-Montréal, ratifiés par 168 pays, ont fixé des objectifs en matière de biodiversité à horizon 2030. Ces nouvelles réglementations vont progressivement contribuer à une augmentation des risques de transition, qui sont une préoccupation croissante pour les investisseurs.

La biodiversité, enjeu environnemental majeur, a toujours fait partie du cadre ESG de Candriam. La publication de notre Stratégie Biodiversité est une étape-clé qui vient renforcer notre engagement, nos actions, et notre intégration de la biodiversité comme composante majeure de nos stratégies d'investissement durables. Notre conviction profonde est que la priorité pour préserver la biodiversité est d'arrêter sa destruction en limitant nos impacts négatifs. Ainsi, notre approche met l'accent sur l'évaluation et la réduction des impacts et des dépendances de nos investissements, comme le préconise le cadre AR3T du SBTn<sup>1</sup>.

1 - Approche AR3T (Avoid, Reduce, Restore & Regenerate, Transform) du Science-Based Target network

# L'évaluation de la biodiversité nécessite une approche spécifique

Afin de renforcer nos capacités d'analyse et de systématiser l'intégration de la biodiversité dans nos décisions d'investissement, nous avons développé un modèle propriétaire qui répond aux spécificités et aux défis associés à l'évaluation de la biodiversité. Ce modèle repose sur l'évaluation de deux dimensions :

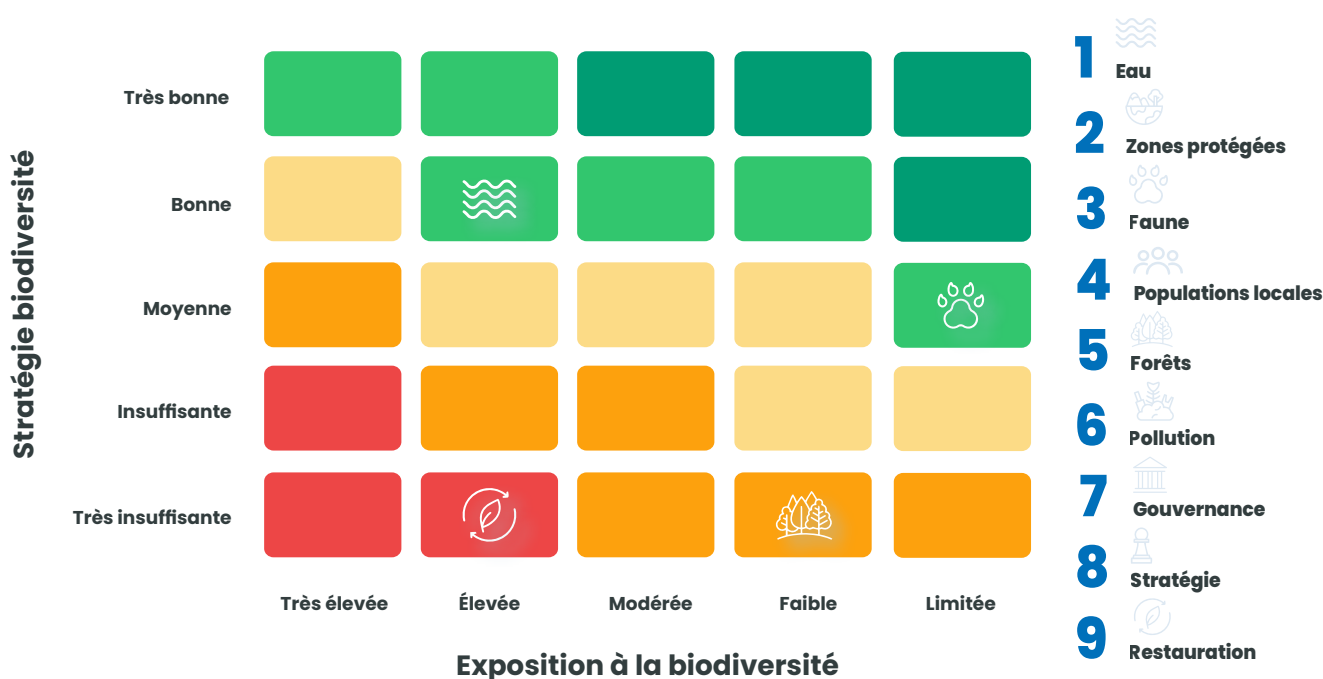
- **l'exposition des entreprises aux impacts et dépendances en matière de biodiversité** – pour cela, nous évaluons les impacts des activités des entreprises sur la biodiversité, et l'exposition des entreprises aux principaux enjeux liés à la biodiversité, localisée au niveau de leurs actifs.
- **la gestion de la biodiversité par les entreprises** – à travers leurs stratégies, politiques, objectifs, engagements, ainsi que toutes les controverses auxquelles elles ont potentiellement été confrontées.

Sur la base de ce cadre, nous avons construit une **matrice biodiversité** visant à évaluer si les entreprises ont mis en place une gestion adéquate de la biodiversité en fonction de leur exposition aux risques et impacts liés à la biodiversité. Notre analyse de la biodiversité comprend neuf sous-thèmes clés : l'eau, les zones protégées, la faune, les populations locales, les forêts, la pollution, la gouvernance, la stratégie et la politique de restauration.

Cette matrice nous permet d'identifier les principales sources de risque pour un émetteur donné, et sert également de guide pour mener des campagnes d'engagement ciblées avec les émetteurs les plus à risque. Ceci peut contribuer à l'amélioration des pratiques des émetteurs, mais aussi conduire à leur exclusion de notre univers d'investissement durable.

## Illustration 1 :

Matrice biodiversité de Candriam, et analyse de l'exposition d'un émetteur aux risques liés à la biodiversité, et de la stratégie mise en place pour gérer ces risques (Eau, Forêt, Faune, Restauration)



Source : Candriam

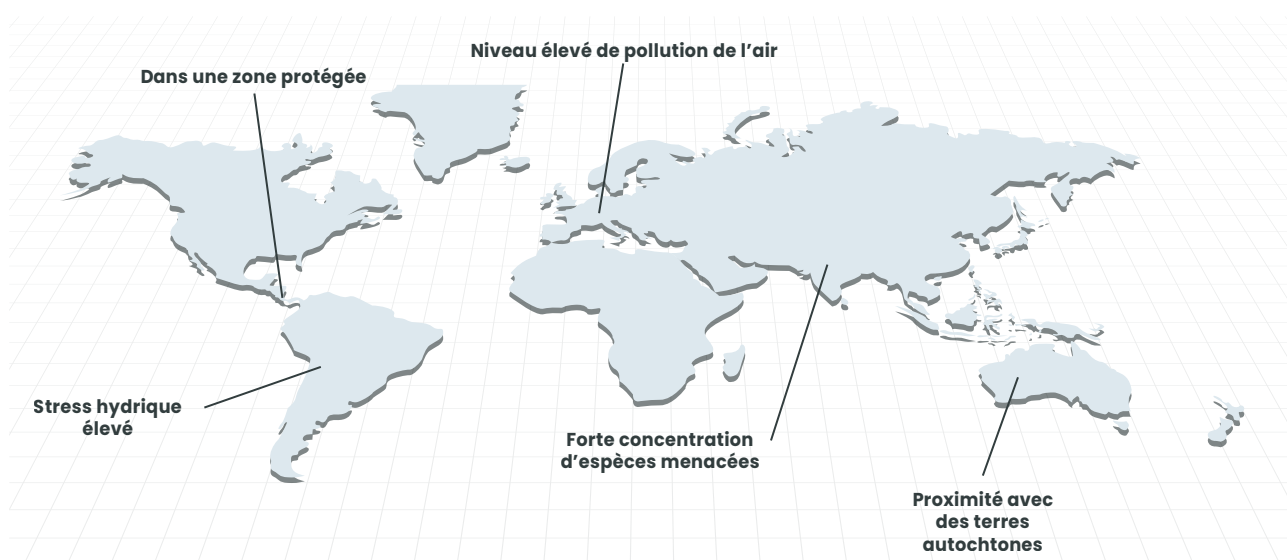
## Des outils robustes développés en interne

Notre cadre d'analyse s'appuie sur des outils sur-mesure développés en interne et adaptés à la nature spécifique et complexe de la biodiversité. En particulier, afin de **mesurer l'empreinte biodiversité des émetteurs**, Candriam s'est associé à **Carbon4 Finance**, qui a développé le cadre BIA-GBS en collaboration avec CDC Biodiversité. Leur **métrique MSA (Mean Species Abundance)** est conçue pour mesurer la perte d'intégrité des écosystèmes, et plus précisément le degré d'altération des écosystèmes primaires ou de leur transformation en zones présentant une valeur réduite sur le plan de la biodiversité. Chaque entreprise, à travers ses activités, se voit attribuer un certain niveau de perte d'intégrité de l'écosystème. Cette donnée peut ensuite être agrégée au niveau du portefeuille.

En outre, les impacts sur la biodiversité sont très liés à l'endroit où l'entreprise exerce ses activités. Il est clair pour nous que l'analyse des impacts et des dépendances en matière de biodiversité nécessite une approche localisée au niveau des actifs des entreprises. **Nous complétons donc l'empreinte biodiversité de l'entreprise par un modèle géographique** qui compile les coordonnées géographiques des sites d'exploitation d'un émetteur (mines, sites industriels, bureaux) avec des données sur la biodiversité locale (stress hydrique, zones protégées, densité des espèces)<sup>2</sup>. Cette cartographie très précise des impacts de l'entreprise sur la biodiversité est cruciale pour prendre des décisions d'investissement éclairées alignées avec les objectifs de conservation de la biodiversité.

### Illustration 2 :

Exemple : Cartographie des enjeux liés à la biodiversité



Source : Candriam

2 - Les données géographiques et les algorithmes sont compilés via le logiciel QGIS

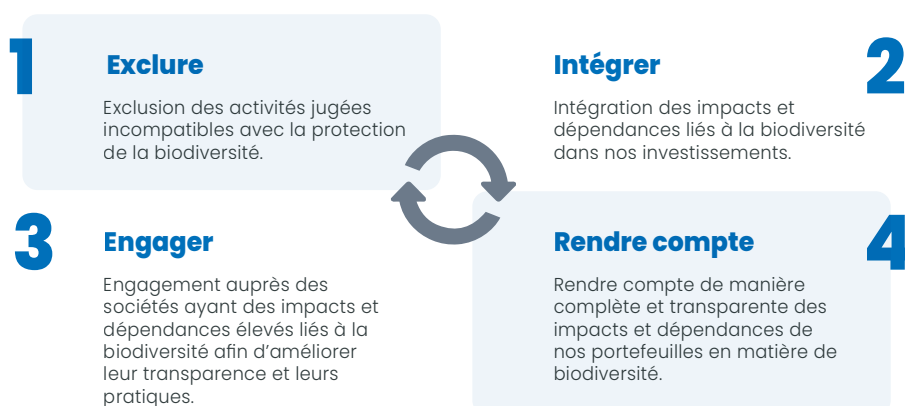
# La Stratégie Biodiversité de Candriam.

Les quatre piliers de notre Stratégie Biodiversité, applicable aux fonds article 9, sont :

- **L'exclusion** des entreprises dont les activités et/ou les pratiques sont incompatibles avec la préservation de la biodiversité. Cela inclut les pesticides à usage agricole, le développement d'organismes génétiquement modifiés (OGM), ainsi que certaines pratiques minières controversées, comme l'exploitation minière en haute mer. L'exclusion s'étend aux entreprises dont les pratiques en matière de gestion de la biodiversité sont insuffisantes sur des sujets à forte matérialité liés à la biodiversité.
- **L'intégration** des considérations liées à la biodiversité dans notre cadre ESG et nos décisions d'investissement, en mettant l'accent sur les secteurs à fort enjeu du point de vue de la biodiversité.
- **L'engagement** avec les émetteurs concernés par les enjeux de la biodiversité, via un dialogue direct ou la participation à des initiatives collaboratives. En 2023 par exemple, nous avons mené un engagement sur la chaîne d'approvisionnement de l'huile de palme, et avons rejoint l'initiative Nature Action 100.
- **La transparence** dans la communication de nos risques et impacts liés à la biodiversité. Nous nous sommes engagés à publier l'empreinte biodiversité de nos fonds article 9 dans les reportings périodiques des fonds. Nous nous sommes également engagés à publier en 2024 un rapport TNFD (Taskforce on Nature and Financial Disclosure).

## Illustration 3 :

Les quatre piliers de la stratégie biodiversité de Candriam



Source : Candriam

**Notre conviction est que cette stratégie sera essentielle pour anticiper les risques liés à la biodiversité et minimiser nos impacts négatifs sur la biodiversité. Elle contribue à notre engagement de créer une valeur durable pour nos clients.**



**Ce document est fourni à titre d'information et à des fins éducatives uniquement** et peut contenir des opinions de Candriam et des informations propriétaires. Il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et les sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment et le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.